

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES CONVENTIONNELS ET NON  
CONVENTIONNELS - (N° 155)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CD178

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° CD156 de M. Colas-Roy

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Avant l'année :

« 2040 »,

insérer les mots :

« le 1<sup>er</sup> janvier ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision nécessaire, la seule mention de l'année 2040 n'est pas juridiquement suffisante pour assurer une pleine et entière sécurité juridique, tant pour les titulaires d'une concession que pour l'Etat.